

La Fondation ENSIC

Les brèves 2011 de la



Quelques nouvelles très encourageantes sont à signaler cette année :

Le contrat entre les inventeurs-fondateurs et la société Pignat a été officiellement signé. Celui-ci assure pour la Fondation ENSIC dès l'exercice 2012 un revenu minimum annuel de 5000 €.



Enfin, nous sommes très sensibles au fait que la Fondation ENSIC ait été citée et ainsi mise à l'honneur (et nos inventeurs par la même occasion) dans un article du Journal de la Fondation de France «Contacts».

La Fondation ENSIC se réjouit cette année de voir les élèves se mobiliser de plus en plus. Lors de la cérémonie des «faux diplômés» en juin le BDE sortant a fait une collecte au profit de la Fondation auprès des élèves et des professeurs. La recette a été officiellement reversée lors de la remise des diplômes I2C.

Ce geste de solidarité a été salué par les familles et proches des diplômés présents qui ont été nombreux également à soutenir par un don la Fondation ENSIC.

Le nouveau BDE s'implique aussi. Il a offert à la Fondation le bénéfice de la revente de meubles d'élèves sortants, et une soirée sera organisée au profit de la Fondation le 15 décembre 2011.



Les diplômés de la promotion I2C 2011 versent symboliquement leur collecte dans l'urne de la Fondation ENSIC lors de la Cérémonie de Remise des Diplômes du 29 juin 2011.

Cette année encore, de nombreux élèves ingénieurs ont fait une demande de bourses à la Fondation ENSIC, 7 élèves ont pu être aidés lors de la 1ère campagne, la seconde est en cours.

Pour continuer l'aventure sereinement, la Fondation ENSIC, en complément des retombées des inventions développées par nos chercheurs, a besoin de ressources complémentaires, nous avons donc plus que jamais besoin de vous pour nous aider à aider les élèves.

L'école vous a donné les clés de votre réussite. Vous pouvez maintenant à votre tour, aider des élèves dont la situation financière difficile peut être préjudiciable au bon déroulement de leurs études.

Dans votre vie de citoyen actif, vous avez probablement l'opportunité et le désir de faire preuve de solidarité et de générosité par le biais de dons à des organismes caritatifs et humanitaires.

Pensez à la Fondation ENSIC !



J'espère de tout coeur vous compter parmi les futurs donateurs.

Gérard DUMAS  
ENSIC 1969  
Président de la Fondation ENSIC

Pour faire un don (déductible à 66% des impôts), adressez un chèque à :

Fondation de France / Fondation ENSIC  
40 avenue Hoche 75008 Paris

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter :  
Fondation.ensic@ensic.inpl-nancy.fr  
Melle Marlène CABLÉ : 03.83.17.52.99

Retrouvez l'ENSIC sur les réseaux sociaux !

Pour garder contact avec l'ENSIC par le web, il y a bien sûr le site Internet de l'école, mais depuis cette année, il y a aussi les réseaux sociaux.

L'ENSIC a ouvert un compte sur le site de microblogging Twitter ([http://twitter.com/ENSIC\\_INPL](http://twitter.com/ENSIC_INPL)), et vous propose en plus de l'actualité de l'école, une veille enrichissante sur l'actualité de la chimie.



@ENSIC\_INPL

L'ENSIC a également créé une Page Officielle sur le site Facebook afin de communiquer et d'interagir avec les groupes et pages déjà présents sur Facebook comme le BDE ENSIC, le compte des Universités de Lorraine...



ENSIC Page Officielle

La page « ENSIC Page Officielle » informe des dernières actualités de l'École, de la vie étudiante, des laboratoires, de la médiathèque, des événements, etc. Lieu convivial d'échanges et de discussions cette page permet d'entretenir le contact avec les élèves-ingénieurs actuels et potentiels et les anciens élèves de l'ENSIC.

Pour rejoindre la communauté, il vous suffit simplement de rechercher sur le site Facebook « ENSIC Page Officielle » dans l'onglet « Recherche » puis de cliquer sur « J'aime ».